

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PRELEVEMENT MYCOLOGIQUE

Ref : PR-01MYCOEN00107 Version : 07 Applicable le : 07-11-2023

FICHE DE RENSEIGNEMENTS - PRELEVEMENT MYCOLOGIQUE

	Préleveur : Date : Heure :				e patient ED	
>	Origine ethnique : Voyages :					
>	Histoir					
	Date d	'arrêt : / /	lement au prélèvement) : 			
ĺ	➤ Contact avec des animaux : □ non □ oui, lesquels :					
>		Cas dans l'entourage : non oui , lesquels :				
>	Mode (de vie (ex : agriculteur)	:			
		PEAU	ONGLES	POIL / BARBE	CHEVEUX	
Nature du prélèvement		□ squames □ écouvillon	□ ongles □ écouvillon (pour pus de péri onyxis, uniquement)	□ squames□ poils□ écouvillon	□ squames□ cheveux□ écouvillon	
Origine	е	□ intertrigo □ lésion cutanée □ autres :	□ pied □ main	□ kérion □ sycosis □ autres :	□ teigne □ cheveux cassés courts	
Localis	sation					
Description de la lésion		□ circinée □ inflammatoire □ folliculite □ autres :	□ onyxis □ péri onyxis Noter la présence d'éventuelles lésions intertrigo :	□ circinée □ inflammatoire □ folliculite □ autres :	 □ tondante □ inflammatoire □ Nb de plaques : Taille des plaques d'alopécie : 	

Rappel :Les prélèvements doivent être effectués à distance de tout traitement antifongique local ou général.

Les délais recommandés sont d'au moins 15 jours d'arrêt pour les topiques (hors solution filmogène) et de 3 mois pour une solution filmogène, un vernis ou un traitement systémique antifongique (ex : terbinafine).